

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2023

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 4 décembre 2023 à 16h30 à l'édifice Bernardin-Hamann, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Marie-Claude Létourneau-Larose, Luce Bouley et Hélène St-Cyr et messieurs les conseillers Michel Rhéaume et Jean Roy, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal Binet.

Le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement et greffier-trésorier adjoint assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. À l'ouverture de la séance, il est noté l'absence du conseiller Sylvain Jacques.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

- 1 **Adoption de l'ordre du jour;**
- 2 **Ressources humaines:**
 - 2.1 Confirmation d'embauche au poste de préposé-mécanicien aux services généraux;
 - 2.2 Confirmation d'embauche pour le poste à la direction des loisirs et de la culture;
 - 2.3 Autorisation de signature pour une entente avec le syndicat;
- 3 **Formation Sauvetage nautique: autorisation d'inscription et de dépenses;**
- 4 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 297-23 concernant l'imposition du taux de taxes, des compensations et certaines modalités pour l'année 2024;**
- 5 **Période de questions;**
- 6 **Levée de la séance.**

23-12-348 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Jean Roy,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RESSOURCES HUMAINES

23-12-349 CONFIRMATION D'EMBAUCHE AU POSTE DE PRÉPOSÉ-MÉCANICIEN AUX SERVICES GÉNÉRAUX

ATTENDU le processus d'embauche d'un préposé-mécanicien aux services généraux;

ATTENDU qu'une candidature a été retenue et a satisfait les exigences de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Luce Bouley,
Appuyé par la conseillère Hélène St-Cyr,

Il est résolu d'embaucher monsieur Maxime Noël Therrien à titre de préposé-mécanicien aux services généraux régulier à temps complet selon les dispositions de la convention collective.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23-12-350

CONFIRMATION D'EMBAUCHE POUR LE POSTE À LA DIRECTION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

ATTENDU que la Municipalité a réalisé un processus d'embauche et a procédé à la révision des tâches et de la structure du Service des loisirs et de la culture suite aux différentes vacances;

ATTENDU qu'une candidature a été retenue et a satisfait les exigences de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu ce qui suit :

- de nommer madame Nadine Mantha à titre de directrice du Service des loisirs et de la culture selon les conditions du personnel d'encadrement;
- d'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, le contrat de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23-12-351

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR UNE ENTENTE AVEC LE SYNDICAT

ATTENDU la demande de l'employé numéro 03-0104 concernant une reconnaissance d'échelle salariale;

ATTENDU que la demande est dûment appuyée par l'unité d'accréditation syndicale;

ATTENDU la nécessité de convenir d'une entente entre les parties prenantes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,
Appuyé par la conseillère Hélène St-Cyr,

Et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, l'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique – section locale 2902.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23-12-352

FORMATION SAUVETAGE NAUTIQUE: AUTORISATION D'INSCRIPTION ET DE DÉPENSES

ATTENDU que le territoire de la Municipalité d'Adstock compte six lacs et qu'il y a intérêt de former des pompiers en matière de sauvetage nautique;

ATTENDU que le Service de sécurité incendie d'Adstock a déjà en sa possession les équipements nécessaires afin de dispenser ce service;

ATTENDU l'offre de services reçue de la compagnie Sauvetage nautique inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu d'autoriser le Service de sécurité incendie d'Adstock à s'inscrire à la formation offerte par Sauvetage nautique inc. pour l'année 2024 au montant de 8 825 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 297-23
CONCERNANT L'IMPOSITION DU TAUX DE TAXES, DES COMPENSATIONS ET
CERTAINES MODALITÉS POUR L'ANNÉE 2024**

Un avis de motion est donné par Luce Bouley qu'elle proposera, elle ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption du règlement numéro 297-23 concernant l'imposition du taux de taxes, des compensations et certaines modalités pour l'année 2024.

Le maire dépose le projet de règlement ayant pour objet d'établir le taux de taxes, les compensations et autres modalités pour l'année 2024.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

23-12-353

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,

Et résolu de lever la séance à 16h50.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Le maire,

Le Directeur du Service de
l'urbanisme et de l'environnement et
greffier-trésorier adjoint,

Pascal Binet

Jérôme Grondin